



AMBASSADE DE FRANCE EN IRAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE

Le **10/11/2015** s'est réuni, en les locaux de l'Ambassade de France à Téhéran, poste chef-lieu, le conseil consulaire de la circonscription consulaire Asie centrale comprenant l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, l'Iran, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Pakistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

Organisation de la journée :

- 8 h 30 : accueil café à la salle de réunion de la section consulaire,
- 9 h 00 : conseil consulaire en formation « Enseignement et bourses scolaires »,
- 10h00 : conseil consulaire pour la protection et l'action sociale,
- 11h00 : conseil consulaire en formation restreinte.

*

* *

I - Conseil consulaire en formation « Enseignement et bourses scolaires »

Etaients présents pour les dossiers de bourse présentés à la deuxième commission par les postes d'Iran et d'Ouzbékistan :

- Mme Claudine REMM, représentante du chef de poste, Présidente,
- M. Yves MERER, conseiller consulaire et Vice-président,
- Mme Valérie KHAN, conseillère consulaire,
- M. Armand MEIMAND, conseiller consulaire,
- Mme Ameneh ERSHADI, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, secrétaire.

Et les membres suivants **uniquement pour les dossiers de bourse intéressant l'Ecole Française de Téhéran :**

- M. Jamel OUBECHOU, Conseiller de coopération et d'action culturelle,
- M. Sébastien AUTIN, chef d'établissement de l'Ecole Française de Téhéran,
- M. Farid-Bilel CHOUCHAOUI, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants,
- M. Rémi BONNET, Président de l'Association des parents d'élèves.

Absent /excusé :

- M. Hans ROUX , Représentant de l'association « Français du Monde-ADFE ».

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- documents de référence sur le cadre réglementaire et budgétaire,
- éléments du barème,
- tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- liste des demandes par poste,
- dossiers et fiches condensées des familles.

Après un rappel du cadre réglementaire et budgétaire, il a été procédé à l'examen des demandes de bourses.

Je rappelle que chaque poste consulaire de la zone continue de saisir et d'instruire comme précédemment les dossiers de demande présentés par les familles de sa circonscription. Nous sommes réunis aujourd'hui pour émettre des avis

sur les dossiers. Pour le présent exercice, seuls deux postes sont concernés : 1 dossier pour le poste de Tachkent (Ouzbékistan) et 3 dossiers pour le poste de Téhéran (Iran).

Les décisions prises sur chaque dossier de demande de bourse scolaire l'ont été à l'unanimité (votes à main levée).

Les propositions seront soumises à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) en vue d'un examen en commission nationale en décembre prochain. Les deux procès-verbaux issus de l'application SCOLA seront adressés à l'AEFE dès l'émargement et l'approbation des membres effectués.

II – Conseil consulaire pour la protection et l'action sociale

Participants :

Étaient présents :

Membres de droit avec voix délibérative :

- Mme Claudine REMM, Consule représentante, du Président du conseil consulaire
- M. Yves MERER, conseiller consulaire et vice-président du conseil consulaire,
- Mme Valérie KHAN, conseillère consulaire,
- M. Armand MEIMAND, conseiller consulaire.

Membre participant avec voix consultative :./.

Membre désigné :

- Mme Ameneh ERSHADI, secrétaire de séance.

Absents :

- M. Hans ROUX, président de la section Iran de Français du Monde-ADFE, excusé,
- Professeur Iradj CHAMLOU, médecin conseil, excusé.

Ont été remis aux membres les documents de travail suivants:

- l'ordre du jour,
- un tableau récapitulatif des dossiers par pays,
- les dossiers des allocataires,
- la programmation des postes (tableur Excel, note mission économique)

La séance est ouverte à 10h00. Je constate que le quorum est atteint, la moitié des membres composant le conseil consulaire étant présent. Je rappelle le caractère strictement confidentiel des débats.

Dans le cadre de la réforme de la représentation des Français à l'étranger et du schéma d'adaptation du réseau consulaire et conformément au décret n° 2014-144 du 18/02/2014, le conseil consulaire pour la protection et l'action sociale est présidé, par délégation, par Mme Claudine REMM, consule. La vice-présidence est assurée par M. Yves MERER. La secrétaire de séance désignée est Mme Ershadi.

Je rappelle que Téhéran est le poste chef-lieu de la circonscription Asie centrale et que chaque poste consulaire de la zone continue d'être **poste instructeur** chargé de saisir et de suivre comme précédemment les dossiers de demande présentés par les familles de sa circonscription.

Par note en date du 30/09/2015, le service des Français à l'étranger a dressé un bilan provisoire de la campagne d'aide sociale pour 2015. Sur les 15 709 000 € inscrits en LFI pour 2015, 14 452 280 € ont été attribuées aux postes. Après validation par la Commission permanente pour la protection sociale le 13/03/2015, 14 571 154 € ont été répartis entre les différents CCPAS.

Des votes favorables à l'unanimité ont été exprimés pour le renouvellement des dossiers des quatre allocataires et pour la détermination des nouveaux taux de base pour chaque pays. Les conseillers consulaires ont toutefois souhaité que les postes du Pakistan et du Turkménistan revoient leur taux de base pour tenir compte du taux d'inflation qui n'a pas été appliqué. Ils regrettent que le poste de Kaboul (Afghanistan) n'ait pas été en mesure de présenter son dossier pour ce conseil consulaire.

Un des conseillers consulaires a par ailleurs souligné que les montants des aides ponctuelles (SO et AEX) étaient trop peu élevés.

III – Conseil consulaire en formation restreinte

Etaient présents :

- M. Sébastien SURUN : Président, représentant de l’Ambassadeur,
- M. Yves MERER : conseiller consulaire et Vice-président
- Mme Valérie KHAN : conseillère consulaire,
- M. Armand MEIMAND : conseiller consulaire,
- M. Mathieu BRUCHON : conseiller économique,
- M. Jamel OUBECHOU : conseiller de coopération et d’action culturelle,
- M. Romain KERAVAL : conseiller commercial,
- Mme Claudine REMM : consule et secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 11 h 00.

Etaient inscrits à l’ordre du jour les points suivants :

- 1) Présentation de la note de synthèse des contributions des pays ayant une circonscription consulaire dans la zone Asie Centrale,
- 2) Observations des conseillers consulaires concernant leurs activités dans les pays de la zone Asie Centrale,
- 3) Rapport du MAEDI 21^{ème} siècle : une diplomatie globale pour le XXIème siècle,
- 4) Points d’agenda soulevés par les conseillers consulaires en application de l’article 9 du décret n° 2014-144 du 18/02/2014.
- 5) Questions diverses.

*
* *

1) Présentation de la note de synthèse des contributions des pays ayant une circonscription consulaire dans la zone Asie Centrale.

Les échanges sur le premier point ont concentré près des ¾ du temps de la réunion.

Le Président a rappelé qu’il s’agissait d’un document destiné à être diffusé à l’ensemble des postes de la zone ainsi qu’au Département. Il a ensuite invité les différents intervenants de l’ambassade à présenter leurs activités dans leur domaine de compétences.

Les conseillers consulaires font part de leur vif intérêt pour la situation économique et les perspectives de la levée des sanctions en Iran, afin notamment d’accompagner les demandes d’emploi des ressortissants français. **La présence des conseillers de coopération et d’action culturelle, économique et commercial pour présenter un bilan des pays de la zone est très appréciée.**

Les conseillers consulaires regrettent l’absence de contribution de deux postes, l’Afghanistan et le Turkménistan. Ils soulignent aussi le manque de réactivité de certains postes aux demandes des conseillers consulaires et notamment l’absence de réponse à leurs courriels, ce qui les préoccupe beaucoup. Ils demandent aussi que les échanges restent courtois. Il suggère qu’ils soient **systématiquement** invités aux réunions des Comités de sécurité et des Conseils d’administration et d’établissement dans les postes de toute La circonscription Asie centrale. Ils souhaitent également être informés du calendrier des tournées consulaires afin de participer, le cas échéant, à ces déplacements.

2) Observations des conseillers consulaires concernant leurs activités dans les pays de la zone Asie Centrale.

Les conseillers consulaires demandent la mise en place de solutions techniques afin d'améliorer les échanges avec les postes de la zone. Ils rappellent que lors du précédent conseil consulaire, ils avaient demandé à recevoir systématiquement les alertes par sms des postes de la zone et d'être automatiquement dans la boucle de diffusion des messages envoyés à la communauté française. Ils souhaitent globalement que culturellement les postes intègrent mieux les conseillers consulaires dans leurs réflexions et leurs consultations. L'instauration de contacts avec les chefs d'îlots est évoquée. Le Président indique que ces contacts doivent plutôt passer par une invitation et une participation des conseillers consulaires élus au Comité de sécurité de chaque poste.

Par ailleurs, ils ont constaté la disparité des informations mises en ligne sur les sites internet des postes et demandent notamment que les coordonnées des associations, des groupes d'amitié etc...soient indiquées.

Les conseillers consulaires ont souligné l'importance du volet social de leur action. Dans certains pays de la zone, il convenait de prendre en considération les ressortissants français qui travaillent dans les ONG nationales et internationales et de prendre en compte les problèmes auxquels ils pouvaient être confrontés, notamment sur le plan sécuritaire dans le cadre de la Convention de Genève D'autres domaines ne devaient pas être négligés, comme la particularité des familles mixtes, les violences conjugales, les violences psycho sociales, la protection de l'enfant. Sur ce dernier point, il convenait d'être vigilant sur la présence de pédophiles français à l'étranger et de privilégier les contacts avec la brigade des mœurs en France.

3) Rapport du MAEDI 21^{ème} siècle : une diplomatie globale pour le XXI^{ème} siècle

Une copie du rapport sur le MAEDI du 21^{ème} siècle est remise aux conseillers consulaires. Le Président du conseil consulaire présente les trois axes de ce rapport, Tout d'abord, la mobilité : dans un monde qui exige la mobilité et où les zones de crise se multiplient, nous devons être particulièrement attentifs à ce que ces mobilités soient réussies. Ensuite, la qualité du service public : l'accent est mis sur la dématérialisation non seulement en ce qui concerne les démarches administratives mais aussi pour les demandes de visas. Enfin, les ressources humaines : il faut continuer à former, à recruter et veiller à varier la nature des recrutements.

Les conseillers consulaires apprécient le discours, expriment leur accord sur le fait qu'il faut envisager le changement des cadres notamment dans le domaine économique. Il faut fédérer les ressources notamment dans le domaine de la coopération consulaire. Ils attirent l'attention sur l'importance d'efforts conjoints des pays européens, et sur la place que doivent prendre l'environnement et la parité dans la politique extérieure française.

4) Questions soulevées par les conseillers consulaires en application de l'article 9 du décret n° 2014-144 du 18/02/2014. (annexe 1)

Certains points d'agenda ayant déjà été traités directement lors des échanges avec les conseillers de l'Ambassade lors de la présentation du rapport de la zone, sont abordées les points suivants :

Fiscalité : les conseillers consulaires ont signalé cette question, dont ils estimaient qu'elle constituait une rupture d'égalité entre Français non-résidents dans l'UE et hors UE. Le président a fait état de la réponse des services fiscaux français, et a rappelé qu'il n'y avait pas discrimination au sens juridique.

Kunduz : Les membres du Conseil consulaire se sont interrogés sur l'articulation entre le statut des acteurs de l'assistance humanitaire dans le cadre du droit international humanitaire et la protection

consulaire due aux ressortissants français travaillant dans ces organisations. Il sera vigilant à la réponse que les autorités françaises apporteront aux questions portées devant les instances parlementaires ou politiques.

Les conseillers consulaires soulignent l'importance d'exercice de communication d'urgence en préparation de catastrophes naturelles.

Le conseil consulaire juge utile qu'une prochaine réunion se tienne en dehors du chef-lieu de circonscription. Les villes d'Islamabad (qui abrite une importante communauté française) et Almaty (qui a compétence pour plusieurs pays) sont évoquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil consulaire est levée par le Président à 14h30.

Conseil Consulaire d'Asie Centrale Téhéran 10 Novembre 2015

Points d'agenda supplémentaires à la demande des Conseillers Consulaires

1. Mise en œuvre en Asie Centrale du programme de modernisation des services consulaires initié par Mr Fabius lors de la conférence des ambassadeurs.
2. Fiscalité : condamnation de la France pour l'application abusive de la CSG sur certains revenus en France des français qui résident à l'étranger. Risque de discrimination entre les Français qui résident dans l'UE et les autres.
3. Le rôle de la France dans l'incident de Kunduz - protection du droit humanitaire.
4. Application de l'article 3 relatif aux conseillers consulaires : Un an d'expérience en Asie Centrale.
5. Progrès sur les rapports consulaires par pays (contenu / harmonisation).
6. Proposition de réunions formelles régulières entre les Conseillers consulaires et les chefs de mission économique / Business France. Présence des conseillers lors des visites de délégations importantes et planification des visites. Participation des conseillers consulaires aux réunions des conseillers au commerce extérieur (Question écrite au MAE)
7. Mise en place d'une plateforme d'information pour les offres d'emploi des sociétés françaises ou affiliés qui recrutent dans la région.
8. Implications pour les français non-résidents et les entreprises françaises de la mise en œuvre du JCPOA signé le 14 Juillet à Vienne.
9. Campus France en Iran : rôle et objectifs
10. Risque sismique : un tremblement de terre a eu lieu en Afghanistan et au Pakistan (Richter 7.7 à 8.1). Sommes-nous suffisamment prêt à gérer ce risque pour nos compatriotes dans la région? Nos compatriotes sont-ils suffisamment informés ? Les écoles dans lesquelles les enfants français de l'étranger sont scolarisés sont-elles suffisamment/correctement formées? Actions futures à envisager? Rapport sur les derniers exercices de gestion de crise réalisé dans la circonscription.
11. Rapport sur les initiatives prises pour organiser le Conseil Consulaire ailleurs que dans le chef-lieu de la circonscription.
12. Suivi des questions et actions des précédents conseils.